

MARS

Après un hiver rigoureux et tourmenté à maints égards, le printemps s'annonce enfin sur cette magnifique terre de Camargue.

Au cours de la dernière Assemblée générale du Parc naturel régional, les élus, les professionnels, et les représentants des habitants et des usagers, ont unanimement soutenu un programme d'action ambitieux pour le développement durable de la Camargue. Ils ont également manifesté leur volonté de s'impliquer plus directement dans la gestion du territoire. Dès ce mois-ci, plusieurs rendez-vous permettront d'aller à la rencontre des habitants et des partenaires, et de solliciter leur participation. Que ce soit le nettoyage de printemps sur le littoral, les rencontres de la nuit de la chouette, la visite gratuite et commentée du Musée de la Camargue, et bien sûr la tenue des nombreuses Commissions de travail et de réflexion.

ACTIONS EN COURS

CONTRAT DE DELTA : UN AVIS TRES FAVORABLE

Le 18 février dernier, le dossier de candidature du futur contrat de delta a été présenté devant le Comité national d'Agrément au ministère de l'Ecologie et du Développement durable. Devant des



représentants des collectivités locales, des services de l'état, du monde associatifs et des Chambres d'Agricultures, la délégation conduite par le maire d'Arles a reçu un très bon accueil et le dossier un avis très favorable. Dans les prochaines semaines, le Préfet des Bouches-du-Rhône devrait nommer le Comité de Delta. Sous son égide, le programme d'actions des différents maîtres d'ouvrages sera élaboré en étroite concertation avec tous les acteurs du territoire et une charte de l'eau sera rapidement rédigée.

Contact : Stéphane Marche

NETTOYAGE DE PRINTEMPS EN CAMARGUE : 9e EDITION !

Cette opération, lancée au niveau national et relayée en Camargue chaque premier week-end du Printemps, permet non seulement de collecter de nombreux déchets abandonnés dans des sites naturels mais aussi de sensibiliser la population à cette problématique. Organisée par le Parc naturel régional de Camargue et le Domaine de la Palissade, elle reçoit l'appui technique d'un comité local d'organisation rassemblant communes, entreprises et de nombreuses associations.

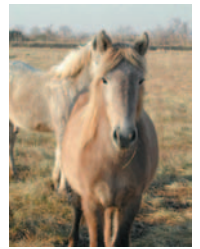
Participez avec nous à cette journée écocitoyenne le dimanche 23 mars. Vous serez accueillis entre 9h30 et 17h aux entrées des plages de Piémanson, de Beauduc et de la plage Est des Saintes-Maries-de-la-Mer où gants et sacs vous seront remis.



Contact : Delphine Marobin

SURVEILLANCE DU VIRUS WEST NILE

Depuis 2000, une surveillance de la circulation du virus West Nile est menée en Camargue afin d'avoir une alerte précoce en cas d'épidémie. En 2002, aucun cas clinique de la maladie n'a été signalé, ni chez les oiseaux, ni chez les chevaux, ni chez les hommes. Toutefois, le virus a été présent, comme en 2001, mais à très peu circulé. Une poule domestique a été en contact (production d'anticorps) sur la commune de Gallargues-le-Montueux dans le Gard. Le système de surveillance par oiseaux « sentinelles » est assez sensible pour détecter le virus avant l'apparition de cas équin ou humain et il sera reconduit en 2003. La situation est complètement différente des Etats-Unis, où plus de 2500 cas humains se sont déclarés en 2002 et où la souche du virus est différente de celle de Camargue. Un grand espoir se dessine actuellement avec la mise au point d'un vaccin.



Contacts : M. Gauthier-Clerc.
Chargé de recherche et vétérinaire
à la Tour du Valat. tél. 04.90.97.20.13
et au Parc : Gaël Hemery

PERMANENCES ARCHITECTURALES ET PATRIMONIALES.

Acheter, agrandir, rénover, construire sur le territoire du Parc : dans cet environnement d'une qualité paysagère exceptionnelle, la valorisation du cadre de vie passe toujours par l'information et le dialogue. Le Parc met à votre disposition un conseil architectural et paysager gratuit, quelle que soit l'ampleur de votre projet et son stade d'avancement. Prenez rendez-vous et venez rencontrer l'architecte conseil au Mas de Rousty. N'oubliez pas les documents qui l'aideront à bien vous conseiller. Une visite sur place peut alors s'organiser. Chaque détail compte pour valoriser votre patrimoine.



Contact : Caroline Suavet
archi.paysage@parc-camargue.fr

NUIT DE LA CHOUETTE...

La Nuit de la chouette est un évènement organisé conjointement par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et la Ligue pour la Protection des O i s e a u x .

Destinée au grand public, cette opération de sensibilisation entend mieux faire connaître les oiseaux de nuit à l'occasion de sorties de découverte nocturnes, en mettant en avant les dangers qui les menacent aujourd'hui et les actions à mener pour les sauvegarder. La 5ème Nuit de la Chouette se déroulera le samedi 22 mars 2003. Nous vous donnons rendez-vous au Mas de la Cure, à Bouchaud, à l'Abbaye de Montmajour ou dans les Alpilles pour des sorties gratuites et accompagnées afin d'observer et écouter ces rapaces nocturnes. En Camargue, l'accent sera mis sur les trois espèces les plus communes du delta : la chouette hulotte, la chevêche et l'effraie.

2003, c'est l'année des oiseaux de la nuit pour mieux nous connaître et nous protéger. Avec le Parc naturel régional de Camargue et la Ligue pour la Protection des Oiseaux, rendez-vous le 22 mars pour la 5ème nuit de la Chouette. Et il y aura des petites surprises aussi !

Contacts : Julien Faure, 04 90 97 86 32
LPO PACA, 04 90 96 10 95

...ET SUIVI DE LONGUE DURÉE



Vous pouvez également directement participer à leur suivi en nous renseignant dans le cadre d'un recensement effectué en Camargue.

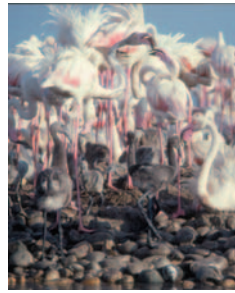
En effet, ces rapaces, en particulier la Chouette chevêche, ne peuvent évoluer que dans des espaces ruraux préservés où ils constituent des indicateurs de la bonne santé du milieu. Ainsi, leur protection passe par le maintien de la biodiversité.

Contact : Gaël Hemery

A L'ÉCOLE DES FLAMANTS

La Camargue est un des plus grands sites de nidification des flamants roses en Méditerranée : on y dénombre environ 10 000 couples chaque année installés sur un îlot artificiel de l'étang du Fangassier. A partir de mars et jusqu'au mois de juin, 3 classes de l'école primaire de Salin-de-Giraud vont travailler avec le Parc afin de mieux connaître cet habitant emblématique du delta du Rhône et son milieu envi-

ronnant. Les élèves conduits par différents intervenants (ornithologues, sauniers) exploreront l'univers de cette espèce. Alternant ateliers en classe et visite sur le terrain, ils se rendront finalement au mois de juin sur la digue à la mer pour observer les flamants sur l'îlot du Fangassier. Mis à contribution pour faire connaître leur territoire aux visiteurs, ce sont les élèves de Salin qui prépareront pour 2004 une nouvelle signalétique de la cabane d'observation du site du Fangassier qui accueille le public d'avril à juin chaque année.



Contact : Julien Faure, 04 90 97 86 32

UN USAGE DU ROSEAU EN CAMARGUE...

Le roseau, la sagne, plante de zone humide supporte l'eau douce à saumâtre et les fluctuations des niveaux d'eau, mais pas les forts courants. Inaltérable à l'eau, sa tige est fine et rigide. Assemblé, le roseau



est un excellent isolant phonique et thermique. Sa récolte se pratique d'octobre à avril avant la repousse des feuilles. Une fois trié, nettoyé et conditionné en ballots, le roseau et en grande partie expédié en France (Normandie, Bretagne...) ou à l'étranger (Angleterre, Hollande...).

En Camargue, son principal usage était pour la confection de cabanes traditionnelles, dépourvues de fondations. Petites et précaires, aux multiples usages, elles abritaient le salinier, le pêcheur ou le gardian... La cabane de Camargue se distingue par sa forme arrondie au nord (protection contre le mistral) rendue possible par la spécificité de sa toiture (matériaux et technique de pose).

...ET UNE EXPOSITION SUR LA SAGNE A LA MAISON DU PARC

Une exposition sur le thème de la sagne, particulièrement adaptée pour les enfants, réalisée par le Centre de Scamandre, sera mise en place à la Maison du Parc du 2 avril au 30 mai 2003.

Maison du Parc : 04 90 97 86 32

DEFINITION DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DURABLE DU PARC

Fragiles, les sites et milieux naturels de Camargue ne peuvent pas supporter une pression touristique trop importante. Conscient de cette situation, le Parc naturel régional de Camargue inclut une véritable politique d'accueil touristique parmi ses priorités. A ce titre, le Parc s'est donné plusieurs objectifs en matière de tourisme durable :

- Préserver les espaces naturels ou paysages fragiles, de toute pénétration touristique massive et des pratiques touristiques nuisibles.
- Eviter un tourisme de masse, susceptible de devenir anarchique et favoriser le tourisme d'intersaisons.
- Renforcer l'information et la sensibilisation des visiteurs à la préservation des espaces naturels et au respect des activités humaines.
- Encourager un tourisme lié à l'itinérance et la randonnée, et à la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel.
- Permettre à la population de profiter des retombées économiques du tourisme.
- Favoriser la réhabilitation du patrimoine architectural à travers la création de structures d'accueil et d'hébergement.

Afin de l'aider dans la mise en œuvre de sa politique de développement touristique durable, le Parc a sollicité l'intervention d'un cabinet d'étude, de février à juin 2003, dont les missions sont de :

- Réaliser un diagnostic touristique.
- Définir une stratégie pluriannuelle à moyen terme (5 ans) et un programme d'actions.

Ce travail doit favoriser la cohérence des actions des professionnels du tourisme et des partenaires du Parc en impliquant un maximum d'acteurs lors de différentes réunions de travail

Contact : Dominique Vergnaud, 04 90 97 86 32

A VOS AGENDAS

- *Mercredi 5 mars, 14h 30, visite commentée du Musée camarguais*
- *Mercredi 12 mars, 14h30, Commission exécutive de l'eau*
- *Mardi 18 mars, 14h, Commission «Développement et promotion de l'élevage»*
- *Mercredi 19 mars, 18h, «Commission communication et relations extérieures»*
- *Samedi 22 mars 2003, 20 h, au Mas de la Cure et à Bouchaud, «Nuit de la chouette»*
- *Dimanche 23 mars, de 9h30 à 17h, aux entrées des plages de Piemanson, Beauduc et de la plage Est des Saintes-Maries-de-la-Mer: «Nettoyage de Printemps»*